

PROGRAMME DE FORMATION

THEMATIQUE : LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX : Sensibilisation « Comment appréhender les risques psychosociaux dans nos pratiques professionnelles »

NIVEAU : Initial

TYPE D'ACTION : Action de formation

TARIFS : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

DELAI D'ACCEPTATION : Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

DUREE : Une journée, soit 7 heures de formation.

LIEU : Sur site **ou** Dans nos locaux

PUBLIC : Acteurs de la prévention dans les entreprises (fonctionnels sécurité, intervenants en prévention des risques professionnels, membres du CSE, managers confrontés aux risques psychosociaux dans leurs pratiques professionnelles).

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Conditions d'accueil et d'accès au public en situation d'handicap.

INTERVENANTE : Sophie CHALNOT (psychologue du travail et formatrice sur les risques psychosociaux).

LA VISEE DE LA FORMATION :

Cette formation générale a pour objectif d'aider les préventeurs et les managers à :

- 1/ Connaître les facteurs de risques, les effets sur la santé, les conséquences pour l'entreprise des différents types de risques psychosociaux (stress, violences internes et externes, harcèlement, souffrance au travail et le mal-être)
- 2/ Prendre en compte le cadre législatif et réglementaire, à repérer et dépister les situations à risque
- 3/ Identifier et à connaître les différentes étapes et composantes d'une démarche de prévention.
- 4/ Identifier les indicateurs de dépistage

L'intérêt d'une démarche assurantielle dynamique est évident, permettant de viser une situation « gagnant-gagnant » car si les salariés souffrent, la qualité de la production et la rentabilité également. La prévention du stress et, plus largement, des risques psychosociaux doit s'inscrire dans une démarche d'évaluation des risques (rédaction du document unique) et d'élaboration de plans de prévention.

CONTENU DE LA FORMATION :

- Les risques psychosociaux : stress, violences internes, harcèlement moral : définitions, facteurs, mécanismes physiologiques, conséquences sur la santé, conséquences économiques
- Missions, devoirs et prérogatives des différents acteurs de la prévention (internes et externes à l'entreprise) et compétences en particulier dans le champ des risques psychosociaux.
- Aperçu réglementaire et juridique : le cas spécifique du stress et du harcèlement obligation de l'employeur, accord cadre européen. Cas de jurisprudence.

LA METHODE PEDAGOGIQUE :

La pédagogie active et interactive, mise en œuvre tout au long de ce cycle de formation, utilise les représentations du groupe concernant les risques psychosociaux (RPS). Puis à travers des exposés et débats émergera une vision consensuelle des RPS. L'analyse de cas permet d'aborder les étapes, acteurs, outils, pré-diagnostic à mettre en place dans une action de prévention.

LA SANCTION DU STAGE :

Délivrance d'une attestation de stage et d'une fiche d'évaluation des connaissances acquises au cours de ce dernier.

LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation de satisfaction « à chaud » : opinion des stagiaires et formalisation.

Évaluation pédagogique pour valider les compétences acquises, lors du stage : évaluations formatives - axes personnalisés d'amélioration.

Évaluation de satisfaction « à froid » : opinion des stagiaires et formalisation après la formation.

LES MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :

Sur site :

- ✓ Une salle de réunion adaptée à la réalisation D'études de cas.
- ✓ Un écran (pour visionner un diaporama)
- ✓ Un paper-board

Dans nos locaux :

- ✓ Nos locaux sont équipés de manière à assurer le bon déroulement de toute formation.